

Le PACTE pour la citoyenneté du syndicat mixte pour le SCOT du Haut-Rhône dauphinois

Education et vie communale > Démocratie participative

Les élus du syndicat mixte se sont engagés au travers du Schéma de cohérence territoriale (SCOT) dans une démarche Agenda 21 ciblée « démocratie participative », expérience remarquable, peu commune en France, dans le cadre de l'élaboration d'un SCOT. L'innovation du syndicat mixte au regard du développement durable réside dans la mise en place d'un programme d'actions pour la communication, la concertation et la participation citoyenne : le « PACTE pour la citoyenneté », PACTE signifiant participation concertation transmission évaluation. Cette action est particulièrement ciblée sur le public jeune.

Date de lancement du projet : 2003.

Porteur du projet : Syndicat mixte pour le SCOT du Haut Rhône dauphinois.

Habitants : 70 000 habitants environ.

Contexte :

Le Haut Rhône dauphinois est un espace à enjeux majeurs en matière d'aménagement du territoire, du fait de projets tels que l'autoroute A 48, le contournement fret de Lyon, l'itinéraire fret transalpin, la ligne grande vitesse Lyon-Turin, la ligne à haute tension, l'extension de l'aéroport de Lyon Saint-Exupéry. Il est ainsi soumis à des mutations et des pressions considérables : phénomène de métropolisation, villages dorts, zones commerciales démesurées, autoroute traversant le territoire sans l'irriguer... Afin d'anticiper ces mutations et permettre qu'elles apportent un réel bénéfice aux habitants en termes de qualité de vie, les élus du syndicat mixte ont souhaité créer, avec « le pacte pour la citoyenneté », un véritable lieu d'expression pour l'ensemble des acteurs du territoire afin de construire avec eux un projet commun pour l'avenir du Haut Rhône dauphinois.

Partenaires du projet :

- Société civile.
- Habitants.
- Lycées.

Dates clés :

- 25 septembre 2001 : Arrêté portant création du syndicat mixte.
- 1er octobre 2002 : recrutement du nouveau chef de projet SCOT.
- Début 2003 : Lancement du diagnostic.
- Juin 2003 : Publication du « PACTE pour la citoyenneté ».
- Juillet 2004 : Achèvement du diagnostic.
- Septembre 2005 : Débat sur le Plan d'aménagement et de développement durable.

Objectifs :

- Faire participer toutes les catégories de population à la réflexion territoriale.
- Construire avec les habitants une culture participative grâce à un programme de participation et concertation.
- Impliquer la jeunesse dans l'élaboration du SCOT.

Points forts :

- Réel intérêt des élèves, très gratifiant dans les lycées.
- Fréquentation du site Internet honorable (moyenne de 600 visites/mois).
- Effets positifs des conférences : réunion d'acteurs de tout bord en un même lieu de débats (élus, partenaires publics et privés, associations, particuliers, etc.)
- Sensibilisation aux enjeux actuels : prise de conscience palpable peu à peu (logements social, Haute qualité environnementale).
- Mobilisation autour du SCOT grâce à cette communication active.

Points faibles :

- Manque de moyens humains pour optimiser et perfectionner la démarche qui se révèle consommatrice de temps : mise à jour et entretien du site Internet, recherche des intervenants pour les conférences et proposition de sorties terrain, travail préparatoire avec les professeurs des lycées souvent en attente d'informations, de conseils, gestion des multiples allers-retours avec le prestataire graphique pour la mise en page du journal, etc.
- Charte de la participation non concrétisée faute de temps.

Principes :

Le PACTE pour la citoyenneté comprend un certain nombre d'actions comme :

- L'édition de "Votre Territoire demain", le journal du SCOT : chaque numéro, entre 8 et 12 pages, est distribué auprès de tous les habitants du territoire (30 000 exemplaires), au rythme d'environ un par an.
- La réalisation d'un site Internet pour communiquer en continu et de façon dynamique avec la population, notamment les plus jeunes.
- « Les ECHANGES du SCOT »- Eclairer pour mieux Choisir, Anticiper pour mieux Guider les Evolutions Stratégiques du SCOT - : des conférences à destination des élus, des techniciens et des habitants sur des thèmes stratégiques pour le développement du Haut Rhône dauphinois. Elles ont lieu 3 à 4 fois par an. Pour les élus et techniciens, elles s'organisent autour de témoignages d'acteurs territoriaux sur des démarches, opérations ou expérimentations originales. Ces échanges permettent de sensibiliser et de renforcer les connaissances des acteurs du territoire. Ils permettent aussi de susciter des initiatives transversales ou locales.

Ces conférences constituent aussi un espace de débats directs avec les habitants sur des questions d'actualité, en lien direct avec le SCOT et l'avancée de ses études. Sur cette base, elles contribuent à restituer la parole aux citoyens et à réactiver le débat démocratique.

*** Les conférences déjà réalisées ***

Développement urbain et patrimoine paysager (11/12/2003).

Le SCOT, les communes et le logement social (29/04/2004).

Le SCOT du Haut Rhône dauphinois : un cœur vert (16/09/2004) ?

Urbaniser, construire avec des normes de haute qualité environnementale (13/12/2004).

Le développement commercial : à quel prix (21/03/2005) ?

Véloroutes et voies vertes : de réels enjeux pour le territoire (12/07/2005) ?

D'ici 2030, quelle visage pour le Haut Rhône dauphinois (06/10/2005) ?

- "Génération SCOT" : il s'agit d'une collaboration avec les jeunes citoyens du territoire au travers d'un partenariat syndicat mixte/lycées.

L'enjeu est de construire une « structure participative » adaptée à la population scolaire et de sensibiliser les jeunes aux enjeux de l'aménagement du territoire : créer une sorte de réseau participatif de la jeunesse.

Le travail de partenariat se développe avec 3 lycées depuis 2 années scolaires :

→ Au lycée de Pont de Cheruy, le travail avec les classes de premières s'organise chaque année suivant deux grandes étapes :

* Une intervention en amphithéâtre pour initier les élèves à l'aménagement du territoire et leur présenter le SCOT. En complément, au cours de l'année 2003-2004, les élèves de 2 classes de première ont fait la découverte en car du passé industriel de l'agglomération. Cette initiative mériterait d'être renouvelée chaque année...

* Ensuite, des groupes de travail sont constitués pour élaborer des projets en lien avec l'aménagement du territoire et l'agglomération pontoise. Au final, un rapport écrit est remis et une présentation orale de 10-15 minutes par atelier est faite en présence de maires du territoire.

* Exemples de sujets abordés par les élèves :

Le patrimoine industriel en friche de l'agglomération : un potentiel inexploité ?

La qualité des espaces publics en ville.

La place des personnes à mobilité réduite dans la ville ?

Ma ville la nuit...

Les espaces verts dans l'agglomération.

→ Pour le LERAP de Villemoirieu avec le BTS « Services en milieu rural », il s'agit de poursuivre sur deux années le partenariat avec la même classe :

* Une intervention en classe sur le rôle du SCOT dans l'organisation de l'espace rural auprès de tous les élèves, la première année.

* Puis, la seconde année, suivi d'un groupe d'élèves missionnés sur la réalisation d'un projet, s'intégrant dans les préoccupations du SCOT. Sur l'année 2004-2005, un groupe de 4 élèves a travaillé sur le degré d'appréhension par les habitants des structures intercommunales oeuvrant pour leur cadre de vie (communauté de communes et syndicat mixte du SCOT) et les moyens d'améliorer leur information...

→ Au lycée de Morestel, un travail en deux étapes est une fois de plus mis en place :

- Présentation en classe des enjeux du SCOT et du rôle de l'aménagement du territoire, avec un travail sur la compréhension du jeu des acteurs et du rôle citoyen. Intervention en classe de multiples acteurs territoriaux (Conseiller général du territoire, président et chargé de mission économie de la Communauté de communes, association environnementale locale, chambre d'agriculture...).

- Mise en pratique par l'étude d'un cas concret sur la communauté de communes dont fait partie le lycée, avec visite de terrain (en car), autour de l'aménagement et du développement d'un parc d'activité : histoire économique du secteur, prise en compte de l'environnement, existence de règles supérieures (SCOT, DTA), acteurs intervenant sur la zone, impact de l'implantation d'entreprises (emploi, déplacement, habitat, taxe professionnelle...). Un jeu de rôle final sur deux heures vient compléter l'animation : plusieurs groupes d'élèves choisissent de représenter un acteur, préparent leur argumentaire puis participent à un "vrai faux débat" en défendant leurs intérêts dans le projet d'aménagement étudié.

Clés de la réussite :

- Implication des élus et motivation du technicien du syndicat mixte.
- Volonté des habitants de s'impliquer dans la vie locale.

Chiffres clés :

- Territoire composé de 46 communes, représentant une superficie de 57 000 hectares.
- Membres du SCOT : 4 communautés de communes, une commune isolée.
- Nombre moyen de personnes participant aux conférences : 50-60
- Elus, techniciens, partenaires du SCOT : 80 %
- Habitants : 10 - 20 %

Budget :

Environ 10 000 euros pour la réalisation, l'impression et la distribution du journal du SCOT (1 édition par an).

Environ 250 euros par conférences (location de la salle et apéritif).

Environ 2 500 euros pour la mise en place du site Internet et 1 000 euros par an pour l'entretien du nom de domaine et l'hébergement.

Perspectives de développement :

Les élus du syndicat mixte sont attachés à la mise en œuvre, dans le cadre de leur Agenda 21, de nouvelles méthodes de travail, notamment en matière d'évaluation, en application de la directive européenne du 27 juin 2001 relative à l'évaluation environnementale des plans et projets. L'objectif est de transformer le SCOT, document d'urbanisme, en un outil de gestion performant de l'aménagement et du développement territorial. L'élaboration d'une méthodologie (grilles d'indicateurs, groupes de suivi...) permettra d'évaluer les effets du SCOT.

De plus, une étude a été lancée afin d'intégrer au SCOT la problématique « économie d'énergie et promotion des énergies renouvelables ». L'objectif est de formuler des orientations concrètes dans le SCOT visant à promouvoir ces énergies.

Contacts

Cédric Le Jeune

Syndicat mixte Scot du Haut Rhône dauphinois

Maison Mestrallet

19 cours Baron Raverat

38460 Crémieu

Tél. : 04 37 06 13 26

Fax : 04 74 90 87 48

scot.hrd@wanadoo.fr

<http://www.scot-hrd.fr>